

SUIVI ENTOMOFAUNE - GRIMAUCCOURT-EN-WOËVRE (55)

20 mai 2025

Aux deux mares

Libellule déprimée ©ONF - Agence de Verdun

Quand

Juin et Juillet 2024

Qui



MEUSE

Comment

Recensement à vue et comptage

Méthode et résultats

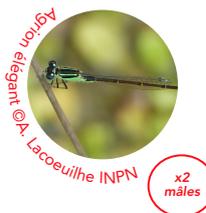
Pour réaliser le suivi entomofaune (insectes) du projet Aux deux mares et espérer de belles rencontres, le CPIE Meuse a dû **respecter la période la plus propice** à l'observation de ces groupes d'espèce : la **période estivale**. Deux méthodes ont été utilisées : l'**observation à l'oeil nu** et le **comptage**. La partie comptage mobilise un protocole appelé "**transect**" qui consiste à créer une ligne virtuelle, imaginaire, dans un espace géographique donné. Il permet d'analyser les composantes de cet espace (paysage, faune, flore, sol, etc...) tout en assurant une comparaison pertinente des résultats d'une année à l'autre. Le "transect" du projet Aux deux mares cible la bordure Sud de la parcelle et ses deux côtés. L'année dernière, **4 lépidoptères** (papillons) et **9 odonates** (libellules) ont pu être observés.

Observations et effectifs des invertébrés

Lépidoptères



Odonates



Les libellules caractéristiques du Grand-Est

Ces trois odonates ont été isolées du reste des observations pour la raison suivante : elles ont toutes un statut particulier dans la Région Grand-Est, celui d'**espèces inscrites sur la liste rouge** et par extension, protégées.



La Leste dryade ou Leste des bois est une libellule **en danger** ; la Brunette hivernale et la Petite nymphe à corps de feu sont elles classées comme **vulnérables**.

